

**Compte rendu de la réunion du comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)
tenue le 9 février 2010 à 13 h au centre administratif de Roberval
sous la présidence de François Jeanrie**

PRÉSENCES

Jacques Boivin, Christine Mailhot, Doris Girard, François Jeanrie, Suzy Boivin, Claude Gauthier, France Lapierre et Mario Simard.

Invités : Lyse Dufour et Dany Privé.

1. BIENVENUE

François Jeanrie souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. ORDRE DU JOUR

Suzy Boivin propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par le président.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 14 OCTOBRE 2009

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 14 octobre 2009.

Jacques Boivin propose l'adoption du compte rendu du 14 octobre 2009.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUITES AU COMPTE RENDU DU 14 OCTOBRE 2009

Au point 6. Comité école, France Lapierre mentionne que ce document n'est pas entièrement conforme à la réalité car une école invite plus de trois enseignants lors des rencontres du comité. Dany Privé fait actuellement des rencontres avec les membres de ces comités et il constate que certains n'ont toujours pas eu de rencontres. François Jeanrie rappelle l'existence d'un tableau déjà transmis concernant le comité HDAA école. Il transmettra à nouveau celui-ci prochainement afin de rappeler l'importance de cette structure de consultation.

Au point 10. Révision politique adaptation scolaire, Doris Girard précise que la révision se poursuit et qu'une fois complétée, elle sera présentée aux membres du comité paritaire afin que celui-ci puisse y faire des recommandations.

5. MESURE 30059

Doris Girard dépose un document faisant état du nombre de plans d'intervention et des montants accordés pour chacune des écoles primaires et secondaires. Le comité paritaire informe qu'il appartiendra aux comités EHDAA écoles de faire le suivi concernant les sommes utilisées.

6. HORAIRE DES ENSEIGNANTS RESSOURCES

François Jeanrie dépose les horaires 2009-2010 des enseignants ressources.

7. MISE EN PLACE DU PLAN D'INTERVENTION ÉLECTRONIQUE

Ce point est présenté par Lyse Dufour. Elle informe les membres du comité que le plan d'intervention format papier est toujours valide. Elle précise que le plan d'intervention électronique a été présenté aux directions d'écoles et à des enseignants orthopédagogues seulement. Elle mentionne qu'il appartient à chacune des écoles de décider sur une base volontaire de l'outil et des modalités à utiliser pour l'élaboration du plan d'intervention.

8. CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier des prochaines rencontres est le suivant :

- Le 1^{er} avril à 9 h au centre administratif de Roberval;
- Le 2 juin à 9 h au centre administratif de Saint-Félicien.

9. VARIA

9.1 Libération des enseignants au champ 1 primaire

France Lapierre demande des précisions concernant des périodes de rééducation utilisées dans certaines écoles primaires pour des cours portant sur la « conscience phonologique ». Doris Girard mentionne que ce sont des choix faits par les équipes écoles. Elle précise que les périodes utilisées à cette fin sont prises à l'intérieur du nombre de périodes allouées pour de la rééducation.

9.2 Portail

François Jeanrie fait la présentation de tous les documents accessibles sur le portail de la commission scolaire. Il précise que les demandes d'accès aux services y seront placées sous peu.

La rencontre prend fin à 14 h 42.
